

LE CROISÉ

'BULLETIN D'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Organe du Conseil Central de la Croix Noire



SOMMAIRE

PAGES

- 143—Le Devoir Electoral.
145—Action Sociale Catholique :
 En cinq mois.—Aubert du Lac.
146 L'Union Catholique des ouvriers du Lac Noir—Aubert du Lac.
149 La crise sociale en Angleterre—Aubert du Lac.
152 L'Oeuvre de la St.-Vincent-de-Paul.
153 Les femmes et leurs devoirs.—Aubert du Lac.
155 L'A. G. J. C. en convention.
158—Les défunts de la Croix Noire.

ADMINISTRATION

SECRETARIAT DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

LA CIE CHS-A. PAQUET, Ltee

: : : MARCHANDS DE : : :

MACHINERIES

— E T —

**ENGINS ET BOUILLOIRES A VAPEUR, TURBINES A
L'EAU, ENGINS A GAZ ET A GAZOLINE, MOTEURS
ELECTRIQUES ET DYNAMOS, PETRINS MECA-
NIQUES POUR BOULANGERS**

Agrès de scies de tous genres. Planeurs, embouveteurs et mouleurs.
Machines à moulures perfectionnées. Machines à tenons et à mortaises.
Corroyeurs à bois, Planeurs de surface.

Scies à rubans, à refendre et à découper. Perceurs à bois ou à métal, etc., etc.
Toute la ligne de machineries pour travailler et pour finir le bois.

**22, Rue ST-JACQUES, (BASSE-
VILLE,) Quebec**
1-9-15

Le Croisé

Dieu le veut :

LE DEVOIR ELECTORAL

Comme on le sait, le Rév. P. Lamarche, O. P., vient de publier, sur l'important sujet du devoir électoral, deux opuscules on ne peut plus opportuns.

L'un a pour titre : *Le devoir électoral* et l'autre, *Petit Catéchisme électoral*.

C'est la même matière qui est contenue dans les deux brochures ; elles diffèrent seulement par le mode d'exposition, l'une étant toute scolastique, l'autre catéchistique.

Nous nous proposons d'y revenir ; pour aujourd'hui, nous voulons citer quelques passages de l'étude intitulée : *Le Devoir électoral*.

Nos lecteurs aimeront ces enseignements sûrs, exposés clairement et dans un langage soigné.

Tout d'abord, lisons cette page sur l'opportunité d'aborder l'étude des obligations du citoyen électeur :

Chez nous " tout le rouage administratif repose finalement sur le vote populaire. Agriculture, industrie, commerce, enseignement, morale publique, politique guerrière ou fiscale, liberté du culte, rapports de l'Église et de l'État, tout est confié aux mains de nos députés, ministres et sénateurs, lesquels sont en définitive ou de façon immédiate élus par le peuple. Or, l'électeur est responsable des actes de l'élu dans la mesure où il pouvait les prévoir et selon la part efficace qu'il prit à l'élection. Il n'édifie rien par lui-même dans la cité, mais il désigne l'architecte ; d'un autre côté, il n'attente à la bourse et à la vie de quiconque, mais il choisit le voleur et l'assassin. Et ce qui donne davantage à réfléchir, c'est que le vote du plus ignorant ou du plus malhonnête compte autant dans l'urne que celui du plus intègre ou du plus instruit. Cela revient à dire, selon une pensée célèbre de Montesquieu, que le système démocratique a pour base principale la vertu. Dès lors, instruire le peuple de ses devoirs électoraux et le façonner pour autant à la vertu civique, corollaire indispensable de la vertu privée, n'est-ce pas une tâche opportune et avant tout sacerdotale et religieuse ? "

Lisez encore ce résumé doctrinal concernant l'abstention du vote et cet exposé de la nécessité du vote consciencieux : "*L'abstention électorale* peut être considérée au double point de vue de

la loi civile et du commandement divin. En l'absence d'un texte légal obligeant les citoyens de voter, ces derniers ont généralement le droit de s'abstenir ; si le vote obligatoire existe, comme en Belgique, il oblige à la façon des lois pénales, et tout délinquant n'aurait qu'à subir la sanction prévue. Mais il advient fréquemment qu'un électeur, laissé à soi-même au point de vue strictement légal, se trouve lié par un commandement suprême de religion, de justice ou de charité, lorsque, par exemple, il est appelé à choisir entre deux candidats, l'un bon, l'autre mauvais, ou bien, lorsqu'une question grave devant faire l'objet d'une décision parlementaire, on prévoit déjà quelle sera l'attitude de chaque candidat, une fois élu. Dans ces circonstances, l'abstention efficace est considérée comme une faute grave. Que si l'on s'abstient en vertu d'une commune entente et qu'un mauvais candidat triomphe par ce procédé, chaque membre du groupe abstentionniste est efficacement responsable du résultat.

Si la nécessité du vote s'impose en de certaines circonstances, la nécessité du *vote consciencieux* s'impose toujours et ne souffre aucune exception. La conscience régit tous les actes du catholique et, à plus forte raison, les actes à répercussion sociale, comme l'élection aux charges politiques. Les bulletins de vote seront dépouillés une seconde fois au jour du jugement. Et ceux qui auront réussi à se façonner ici-bas deux consciences, l'une pour la vie publique et l'autre pour la vie privée, seront stupéfaits, alors, de n'en plus rencontrer qu'une seule, et merveilleusement simple, érigée en témoin contre eux. On dit que ce dédoublement des consciences a lieu davantage au sein des démocraties encore jeunes, grisées par les conquêtes nouvelles, et insuffisamment averties de leurs devoirs et responsabilités. Mais comment expliquer que l'esprit chrétien et catholique ne fasse point contrepoids ? A la faveur de l'argent ou de l'esprit de parti, on verra, chez nous, sortir vainqueurs des urnes les noms de candidats tout à fait indignes des fonctions politiques, ou manifestement inférieurs à la tâche. Des électeurs canadiens-français et catholiques nous ont offert cet étonnant spectacle, en des circonscriptions où ils dominaient par le nombre et l'influence. Quand ce n'était pas le blanc métal ou l'aveugle partisanerie qui opérait au fond des boîtes à scrutin, c'était un sentiment de naïve pitié, invariablement formulé de la sorte : *Il faut donner une chance à un pauvre homme !* Et le *pauvre homme*, en l'espèce, c'est le cabaleur désemparé qui, à force de nullité, de bassesse, de trahison et de corruption, a fini par soulever contre lui l'opinion des gens respectables. Aux approches du scrutin, je conseillerais volontiers à ceux-ci de le ménager sur les hustings et dans leurs écrits, autrement, " Jean-Baptiste " prendra

fait et cause en sa faveur : *J'calcule qu'y faut pas l'écraser ! Est-ce un Breton têtù, ou un Normand batailleur qui se réveille alors au fond de la vieille âme populaire, en toute autre occasion si probe et si clairvoyante ?*"

Après cela, il est facile de conclure que tout le monde trouve profit et plaisir à lire d'un bout à l'autre les brochures que le Rév. P. Lamanche vient d'écrire sur le devoir électoral.

Action sociale catholique

EN CINQ MOIS.

On dit couramment que les idées marchent, qu'elles font leur chemin, qu'elles courent; ou bien, encore, qu'elles se répandent, qu'elles gagnent du terrain, qu'elles font des conquêtes.

Pour ne pas copier les autres, disons que l'idée de l'organisation ouvrière catholique rencontre, partout où elle se présente, l'accueil le plus bienveillant et l'adhésion la plus entière!

Et pour parler comme tout le monde, écrivons qu'elle semble appelée, dans le diocèse de Québec, à la même brillante fortune qu'à Chicoutimi et aux Trois-Rivières.

On se rappelle, sans doute, que c'est à Thetford-Mines que fut fondée, il y a maintenant cinq mois, la première union catholique des travailleurs de ce diocèse.

Et tout de suite, malgré les vents, malgré les pluies, malgré les tempêtes, malgré le tonnerre des Internationaux et malgré leur dynamite, l'arbre de l'unionisme catholique poussa des racines vigoureuses et jeta des rameaux puissants. A l'heure qu'il est, il porte des fruits qui dépassent toutes les espérances de ceux qui le cultivent.

Il s'écoula ensuite quelques vingt semaines avant qu'une autre plantation pût être faite. C'était l'hiver; les jardiniers étaient rares; le premier objet de leur sollicitude demandait une surveillance éveillée contre les maraudeurs, des soins délicats et constants...

Alors, ce fut mars, le printemps... et les nouveaux jardinages.

L'Union Catholique des Ouvriers Imprimeurs et Relieurs de Québec prit sa place à côté de l'U. C. O. M. de Thetford-Mines.

Celle-là, ... en attendant qu'elle puisse faire davantage, elle tient en échec toute l'*Union Typographique Internationale*

sans parler de la *Fédération Américaine du Travail* qui, dans l'occurrence, affecte de montrer des sourires méprisants qui ne réussissent qu'à être *jaunes*.

A Robertson, il y a maintenant, depuis quelques semaines, un syndicat catholique, frère de celui de Thetford, pour les ouvriers des mines de la paroisse. M. le curé Boulanger l'a mis en opération et il veille sur son bon fonctionnement.

Pour un début, c'est assez satisfaisant, il nous semble.

Avoir mis sur pied, dans des circonstances difficiles et avec un personnel plutôt restreint, trois unions ouvrières, dans l'espace de quelques mois, cela représente une somme d'ouvrage considérable.

Si on y ajoute les démarches qu'il a fallu faire, le temps qu'il a fallu consacrer pour le recrutement et la formation de vingt propagandistes ouvriers sur lesquels on peut maintenant compter pour de futures et puissantes fondations, on pourra voir que *L'Action Sociale Catholique*, dont tout cela est l'œuvre, a fait en ce court espace de temps, un travail vraiment prodigieux sur ce terrain des questions ouvrières où elle est entrée pour n'en pas sortir.

La preuve qu'elle entend bien continuer ses labeurs et sa propagande en faveur de l'organisation catholique des ouvriers d'ici, c'est que, l'autre dimanche, au cours d'une assemblée dont nous donnons plus bas le compte rendu, elle a donné naissance à l'*Union Catholique des Ouvriers de Lac-Noir*.

Celle-ci est la quatrième de ses fondations ouvrières; et Dieu voudra, pour sa gloire et le salut des âmes, qu'elle ne songe pas à s'arrêter avant d'avoir rangé, sous le drapeau de l'unionisme catholique, tous les travailleurs, à quelque langue et à quelque métier qu'ils appartiennent, qui ont l'archevêque de Québec pour pasteur et pour père.

Et de la sorte, *L'Action Sociale Catholique* aura accompli l'une des tâches les plus difficiles que lui confiait, en la créant, celui qui préside avec tant de clairvoyance apostolique aux destinées du plus vieux des diocèses de l'Amérique du Nord.

AUBERT DU LAC

"L'UNION CATHOLIQUE DES OUVRIERS DE LAC-NOIR"

Si l'organisation des ouvriers de Lac-Noir s'était faite selon que l'avaient rêvée quelques-uns, au lieu d'avoir été fondée le dimanche 16 avril, elle eût été montée il y a déjà plusieurs semaines, et bien loin de s'appeler "l'Union Catholique" ... elle porterait maintenant la désignation suivante: le local numéro... de l'*Union des Mineurs-Unis d'Amérique*.

Ces beaux projets ne purent se réaliser parce que, le dimanche où les sieurs Gauthier et Rousseau, envoyés de l'Internationale, vinrent rencontrer les mineurs de Lac-Noir, il leur arriva de se faire "rouler" à tel point par M. le curé Aristide Magnan qu'ils durent s'en retourner bredouille, sous les huées d'une population devant laquelle leurs "tours" avaient été étalés et leurs mensonges mis à découvert.

Une pareille aventure ne pouvait que préparer les voies à la fondation qu'a réalisée ensuite, dans la paroisse de Lac-Noir, *L'Action Sociale Catholique*, qui agissait, dans la circonstance, par son directeur général, Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eug. Roy et par l'abbé Max. Fortin, l'un de ses membres.

Il nous serait impossible de redire toutes les paroles entendues et de rapporter tout ce qui s'est passé au cours d'une séance qui a duré, d'une prière à l'autre, près de quatre heures.

Et l'on se doute bien, du reste, que tous les discours prononcés avaient pour objet de faire connaître l'union ouvrière catholique.

Qu'on en juge par cette énumération des questions abordées par l'un ou l'autre des orateurs :

Les ouvriers de Lac-Noir ne peuvent plus continuer au point où en sont les choses, à se passer d'une union de défense et de protection; l'union dans laquelle il leur faut entrer, c'est l'union catholique, la seule que l'Église leur recommande et la seule où ils trouveront, en même temps que la protection de leurs intérêts matériels, la protection, plus utile encore, de leurs intérêts spirituels.

Toutes les unions qui ne sont pas fondées sur l'idée chrétienne de la charité sont des organisations faites pour la guerre des classes, et l'Église les réprouve; elle encourage celles qui naissent de l'amour qu'ont les uns pour les autres les chrétiens qui se mettent ensemble afin de s'entraider, de se protéger et d'améliorer leur sort selon les exigences du juste et du raisonnable. — Caractéristiques du mouvement ouvrier qui se dit neutre et international: Quels sont ses chefs? quelles fins se propose-t-il? quelle est son histoire? qu'est-ce qu'il promet? qu'est-ce qu'il donne? quel est son esprit? quelles sont ses méthodes?

Si vous en êtes, gare à vos âmes et gare à vos bourses!

Voyez encore:

Quels sont les droits et quels sont les devoirs du patron? ceux de l'ouvrier? Qu'est-ce que l'Église pense de la grève? A quelles conditions peut-on recourir à ce moyen extrême?

Après l'exposé de ces idées générales, on entendit raconter ce qui s'est fait, à Thetford, pour le bien-être et la joie des travailleurs, depuis les cinq mois que l'*Union Catholique* y vit et

y opère. Et ce fut la démonstration irréfutable qu'une organisation de cette nature porte les plus heureux fruits, en même temps qu'elle est une garantie de paix, d'ordre et donc de prospérité pour tous: patrons et ouvriers.

Suivirent quelques explications sur le fonctionnement de l'organisation proposée et sur les règlements qui la dirigent, et c'en fut fini de la série des discours.

Avaient adressé la parole: Sa Grandeur Monseigneur Roy, archevêque de Séleucie, M. l'abbé Aristide Magnan, curé de Lac-Noir, M. Majorique Rousseau, président de l'U. C. O. M., de Thetford, M. l'abbé J.-T. Proulx, aumônier de cette prospère union, M. l'abbé Max. Fortin, de *L'Action Sociale Catholique*, et M. E. Bélanger, du *Cercle d'Etude des Ouvriers de Québec*, qui avait été appelé à présider la séance.

L'assemblée se composait de presque tous les ouvriers des mines de Lac-Noir et elle se leva tout entière, quand on demanda s'il s'en trouvait qui voulaient, au Lac-Noir, l'établissement d'une union catholique des ouvriers.

On recueillit les noms et les nouveaux unionistes firent alors l'élection des officiers et conseillers suivants: Président: M. Arthur Maurais; vice-président: M. L.-A. Roy; secrétaire-archiviste: M. Jos. Lessard; secrétaire-trésorier: M. Alfred Provençal; conseillers: MM. Alphonse Gagné, Pierre Gagnon, Albert Lafrance, Johnny Godbout, Albert Mathieu, Albert Bergeron.

Après l'installation solennelle des officiers et conseillers, après le prononcé de leurs engagements envers l'union et de leurs promesses de soumission à la direction de l'Église, le nouveau président remercia tous ceux qui venaient de travailler à la formation de l'Union qui l'a choisi pour son chef; il dit que tout son dévouement, il le mettra à servir la cause qui est celle de tous les catholiques véritables; il est sûr qu'une société qui a pour emblème la croix ne saurait périr sous les coups d'une organisation qui serait bien représentée par un bâton de dynamite et pour finir, il fait adopter, par les applaudissements enthousiastes de tout son auditoire, une motion d'hommages respectueux et reconnaissants à Son Éminence le cardinal Bégin, auquel il associe son auxiliaire, Monseigneur Paul-Eug. Roy.

Et l'assemblée se termine par le chant de l'hymne national, suivi de la récitation de la prière.

Encore une œuvre qui vivra parce qu'elle est nécessaire au salut des âmes. Encore une œuvre qui fera du bien parce que, comme le remarquait M. le curé Magnan, dans son beau discours, elle rapproche du prêtre les hommes de la paroisse et les accoutume à se montrer partout ce qu'ils sont: des catholiques et des Canadiens français toujours.

AUBERT DU LAC

L'Angleterre d'aujourd'hui est un pays où tous les problèmes sociaux les plus difficiles et les plus menaçants se trouvent posés à la fois,

Car, non seulement son organisation sociale porte au flanc des plaies purulentes comme celles du vagabondage, du surmenage, du chômage, de l'alcoolisme, de la peste blanche et du paupérisme, mais voici que le vieil antagonisme entre les travailleurs et les capitalistes de la Grande Bretagne en est rendu à un tel point que c'est l'existence même de tout le corps social anglais qui est maintenant en question, du fait de cette guerre des classes.

Quelles sont les causes de cette lutte et de cette inimitié entre les différentes classes du peuple anglais? d'où vient ce manque d'accord et quelle est l'histoire de cette désunion qui pourrait bien amener la ruine d'un pays puissant? Où serait le remède capable de guérir un si grand mal? Qui pourrait faire cesser ces haines et ces luttes entre citoyens d'un même pays?

Dans le *Catholic Register* du 13 avril, M. Henry Somerville donne à toutes ces questions des réponses, parfois discutables, mais qui, étant celles d'un homme parfaitement renseigné sur les choses dont il parle,—il vient d'Angleterre et il a étudié longtemps l'organisation de travailleurs de ce pays—ont une réelle importance.

Aussi bien ne ferons-nous guère que traduire son article.

L'Angleterre est le pays le plus capitaliste du monde entier.

Toute sa richesse est aux mains de quelques hommes, et nulle part ailleurs, on ne trouverait autant de citoyens sans titres de propriétaires, dépendant, pour leur subsistance, de la vente de leur travail aux détenteurs du capital.

Depuis près d'un siècle, le capital anglais use et abuse de sa puissance; le résultat, c'est qu'il s'est asservi le travail.

Mais les ouvriers d'Angleterre n'ont jamais accepté ce servage. Tout broyés qu'ils étaient, ils ont lutté quand même pour devenir, eux aussi, forts et indépendants, et à travers tous ces combats, ils ont pu fonder ces puissantes unions de métier, ces sociétés mutuelles et coopératives, les plus parfaites, peut-être — du moins à certains points de vue — qu'un peuple se soit jamais données.

Pendant la dernière décade, les unions de métier se sont multipliées considérablement, et ces batailles industrielles qu'on appelle grèves ont été plus considérables, plus nombreuses et plus sérieuses que tout ce qui s'était vu jusque-là. Qu'on se rappelle la grève générale des employés de chemin de fer et celle des mineurs, qui eurent lieu en 1911 et 1912. Et puis, on n'a pas

oublié que, au moment où la guerre européenne éclata, au mois d'août 1914, se terminait une conférence au cours de laquelle les mineurs, les débardeurs et les cheminots anglais avaient adopté un plan d'alliance en vue de déclarer une grève générale qui n'eut pas manqué d'être la plus grande et la plus désastreuse des batailles industrielles qui se soient jamais livrées en Angleterre.

La déclaration de guerre amena la paix dans le monde industriel; mais cette paix ne fut pas de longue durée. Et l'Angleterre nous donna ce spectacle humiliant d'arrêts subits, nombreux et prolongés, de la fabrication des munitions de guerre, à cause de querelles entre employeurs et employés.

Plusieurs en ont conclu que l'ouvrier anglais manque de patriotisme. Tout ce que je puis dire, sans avoir le temps de m'arrêter à faire la preuve de cette assertion, c'est que ce jugement est erroné, déclare M. Somerville.

Les grévistes sont restés sourds, quand on leur a demandé de retourner à l'ouvrage: c'est vrai; mais on les a vus se porter en masse, alors, au bureau de recrutement et s'enrôler pour le service militaire.

Non! Ce n'est pas d'un manque de patriotisme que naissent ces âpres conflits si menaçants pour l'Angleterre; ils ont leur source dans un malaise social profondément enraciné, dans un inimitié terrible et dans une défiance absolue entre les différentes classes de la société britannique. Et c'est tout cela qui les empêche de s'unir et de travailler ensemble, comme des frères, même en un moment où c'est tout le pays qui est sous la menace d'un danger extérieur qui n'est pas petit.

Les hommes qui réfléchissent, en Angleterre, sont autrement inquiets de ces dissensions intérieures de leurs pays que de tout ce qui arrive en France ou qui peut arriver dans la Mer du Nord.

Seulement, tous les torts ne sont pas du même côté. Durant la guerre, beaucoup d'unions ouvrières ont abusé de leur puissance de façon à s'enlever tout droit de faire des reproches aux capitalistes passés, présents et futurs.

Mais la lutte des classes n'est pas, en Angleterre, la résultante des seules conditions économiques; et elle n'a pas pour cause unique le fait que les uns possèdent sans limites et que les autres sont dans l'extrême indigence: dans une large mesure, cet antagonisme est le résultat des enseignements pervers répandus partout et à jet continu en Grande Bretagne.

Les classes élevées ont été gâtées par l'utilitarisme, et les travailleurs ont été empoisonnés par le socialisme et certaines autres doctrines pareillement révolutionnaires.

Et qu'on se garde de croire que les seuls socialistes d'action ont été empoisonnés par les doctrines de leur parti; celles-ci sont

partagées par des quantités de gens qui ne voudraient jamais donner un vote pour un candidat du Parti du Travail.

Ces ouvriers-là ont subi l'influence de ceux aux yeux de qui la guerre de classe est un dogme, un idéal, l'état de choses qu'il faut à tout prix entretenir pour en arriver à la révolution qui est leur but ultime.

Il y a eu, et il y a encore une campagne systématique dans le but de faire l'éducation de l'ouvrier anglais selon des principes et des sentiments inspirés de la doctrine que les diverses classes de la société sont nécessairement rivales et ennemies.

Il existe un collège, à Londres, où l'on forme des agitateurs révolutionnaires, et ce collège a des élèves qui suivent ses cours de correspondance, dans toute la Grande Bretagne. Ceux-ci sont particulièrement nombreux dans le sud du pays de Galles, et il faut leur attribuer une grande part dans ces grèves honteuses qui y ont éclaté depuis le début de la guerre.

Les troubles récents survenus dans la région de la Clyde n'ont pas une autre cause que celle-là.

Il y a quelques semaines, on y arrêtait un homme sur lequel on trouva des instructions concernant l'établissement, à Glasgow, d'un collège révolutionnaire du genre de celui de Londres.

On le voit, le problème que l'Angleterre doit résoudre, c'est de mettre fin à cette guerre des classes; c'est d'établir chez elle, non seulement la paix, mais l'union entre les divers groupes de ses citoyens.

Or, faire cesser une guerre de ce genre-là est une tâche bien plus difficile que celle de mettre fin à une guerre avec des puissances étrangères: on peut toujours arrêter le combat entre des peuples divers, même s'ils doivent continuer à se haïr. Mais la guerre que se livrent entre elles les différentes classes de citoyens du même pays ne peut cesser, que le jour où l'on a changé leurs idées et leurs sentiments.

En Angleterre, nous l'avons déjà dit, cette lutte fratricide a pour cause des conditions d'existence matérielle, certes, mais surtout des théories et des doctrines.

Et c'est pourquoi, en même temps que la réforme des institutions, il faut réaliser, en Grande-Bretagne, la réforme des idées dont les esprits sont pleins et celle des sentiments dont vivent les cœurs.

Or, seule l'Église catholique dispose d'enseignements positifs tels qu'on puisse en espérer la conquête de l'esprit des travailleurs. Elle seule donne des promesses de paix sociale, car elle seule peut opposer un enseignement pacificateur en face des doctrines révolutionnaires.

Aussi bien, l'Église a-t-elle déjà commencé, en Angleterre, l'instruction du travailleur qui est son fils.

Elle a fait, pour lui, des cercles d'études paroissiaux, où elle le prépare au rôle de chef des futurs mouvements sociaux.

Actuellement, on s'occupe d'établir, à Oxford, qui est le cerveau de l'Angleterre, un Collège catholique du Travail, copie et contrepied, tout ensemble, de l'institution révolutionnaire de Londres.

Beaucoup de protestants très influents ne se cachent pas pour dire tout le bien qu'ils en attendent; et il faut espérer qu'ils verront bientôt que seule l'Église catholique peut en appeler avec autorité à l'intelligence et à la volonté humaines, que cet appel n'est pas une invite à des intérêts individuels ou autres, mais à la reconnaissance des droits et devoirs qui sont les fondements nécessaires de toute vie sociale et de toute grandeur nationale.

Quant à nous, du Canada; retenons de cette expérience que tout mouvement social doit avoir pour base et pour principe, l'étude.

Si nous ne sommes pas au fait des problèmes nationaux, sociaux, éducationnels de notre pays, et si nous ne connaissons pas les principes catholiques qui peuvent aider à leur solution, nous ne pourrons rien pour diriger et modérer un mouvement qui nous entraînera, s'il est laissé entre certaines mains, jusqu'aux abîmes.

Si nous ne savons pas nous préparer aux tâches qui nous attendent, soyons assurés que les tâches se feront quand même, mais par d'autres et contre nous.

AUBERT DU LAC.

L'ŒUVRE DE LA SAINT-VINCENT DE PAUL

A l'assemblée générale des membres de la Société Saint-Vincent de Paul de Québec, qui a eu lieu dimanche, 7 mai, dans la grande salle du Patronage, M. C.-J. Mignan, président de la Société, a donné les statistiques suivantes sur le travail accompli, cette année, par les conférences de la province de Québec :

Elles ont augmenté leurs membres : on en compte actuellement 1710 de plus qu'en 1914.

Leurs recettes se sont élevées, l'année dernière, à \$269.460.

Elles ont secouru 27,677 personnes dans le besoin, soit 14,297 de plus qu'en 1914.

Enfin, elles ouvrent, cette année, une colonie de vacances qui pourra recevoir cinquante enfants.

— Parlez donc plutôt de leurs droits méconnus, crient avec ensemble une foule de gens qui, eux, en dissertent comme feraient les aveugles, des couleurs.

Le fait est qu'en nos jours de désorganisation sociale, on songe bien plus à étendre la limite des droits d'un chacun qu'à scruter les obligations que la nature, la religion, ou la loi nous imposent.

Mais il ne faut pas que les catholiques donnent dans ce travers.

Quoi qu'en disent tous les bâtisseurs d'un monde impossible et tous les songe-creux des deux hémisphères, il reste vrai que la meilleure manière de prendre connaissance de ce que nous pouvons, c'est d'apprendre, ou de réapprendre, tout d'abord, ce que nous devons.

Si nous étions des êtres ne relevant que de nous-mêmes, la méthode contraire serait on ne peut plus conforme au bon sens ; mais notre dépendance radicale nous assujettissant, sans conteste possible, aux vues du Créateur, c'est la notion du devoir, sa nature, son étendue qu'il faut, avant tout, méditer.

A quoi sont tenues les femmes catholiques, en tant que membres d'organisations approuvées par l'Église et travaillant sous la gouverne des autorités ecclésiastiques ?

C'est à cette question d'importance capitale que Son Éminence le Cardinal O'Connell a voulu répondre, dans une lettre adressée, le 7 avril, à *La Ligue des Femmes catholiques de l'archidiocèse de Boston*.

Son Éminence y montre, en commençant, tous les maux dont l'égoïsme est la source, même pour les individus ; puis, il fait le tableau des joies apaisantes qui sont le partage de ceux qui savent s'oublier eux-mêmes et se dépenser pour le bien des autres. Moins nous sommes égoïstes, écrit-il, moins le moi entre dans notre vie, plus l'existence nous est bonne. Bien au contraire, plus nous nous occupons de nous-mêmes, plus nous pouvons être certains de ne jamais rencontrer le bonheur sur terre.

Ayant tracé cette règle de conduite pratique, si sage et si chrétienne, Son Éminence proclame que le premier devoir d'une femme catholique, c'est d'être secourable aux siens. Il ne comprendrait point qu'elle abandonnât ce premier devoir que lui crée la nature, sous prétexte d'exercer au dehors un apostolat qui l'attire. Sa maison, voilà le champ où elle cultivera, tout d'abord, les belles fleurs d'un dévouement désintéressé et d'un amour qui ne se cherche pas lui-même.

Cela fait, s'il lui reste du temps, il n'est pas seulement convenable, mais nécessaire et obligatoire qu'elle élargisse la sphère où se rendre utile aux autres.

Et pour y arriver, qu'elle ait bien soin, au lieu de se dépenser en efforts solitaires, d'apporter son concours aux associations dans lesquelles les efforts réunis des femmes de bien produisent des résultats incalculables.

Et ce n'est pas l'ouvrage qui manquera à leurs mains diligentes ; il y a tout un champ, il y a des plaines entières, à côté de celles où l'on a déjà travaillé, qui sont encore incultes et qui attendent, pour faire germer des moissons abondantes, qu'on les défriche et qu'on les ensemence.

Seulement, tous ces bons efforts ne pourront être obtenus, si nous ne commençons par nous organiser parfaitement et fortement.

Pour que l'effort soit un et que les résultats soient multiples, l'organisation est nécessaire. Mais celle-ci ne peut être efficace que là où existe le plus grand oubli de soi, car, dans une société, les individus doivent disparaître comme tels.

Si, pour faire la moindre bonne œuvre personnelle, s'oublier soi-même devient, dans une certaine mesure, une quasi nécessité, il est acquis par l'expérience que les organisations charitables le requièrent comme une condition essentielle de leur fonctionnement et de leur succès.

N'ayez en vue que ces deux seules choses : la tâche à accomplir et les meilleurs moyens d'y aider. Tout le reste n'est rien.

Quand les membres d'une organisation, quelle qu'elle soit, commencent à vouloir agir à leur gré et qu'ils vont leur chemin sans se préoccuper des autres, ils commencent aussi, quelle que soit leur puissance personnelle, à être une cause de faiblesse pour la société dont ils font partie ; celles qui auraient une tendance d'esprit comme celle-là, doivent la laisser à la porte des œuvres dont elles s'occupent ; sinon, mieux vaudrait qu'elles n'y entrent jamais.

C'est bien pis encore, quand, ne pouvant faire adopter par les autres membres de l'organisation des vues purement personnelles, on tourne contre celle-ci ses forces et son influence.

Il arrivera, par exemple, que quelques personnes, incapables de diriger à leur gré l'association dont elles sont membres, s'en retirent et établissent entre elles une petite société de leur crû, pour la formation de laquelle elles n'ont sollicité ni permission, ni autorisation.

Une telle façon d'agir ne produit rien de bon ; elle est plutôt destructive, comme tout ce qui sort de l'égoïsme. Et peu im-

porte que ce soit une manière d'augmenter les fonds ; c'est une manière qui ne peut attirer aucune bénédiction ni sur ceux qui en usent, ni sur les œuvres qu'ils font.

Les associations organisées et travaillant sous la direction de l'autorité ecclésiastique sont, dans un certain sens, un des rouages de l'organisation de l'Église elle-même. Ceux qui travaillent dans leur sein, pour elles et par elles doivent, sans doute possible, en recevoir des bénédictions.

Quant à ceux qui travaillent à diminuer le bien qu'elles opèrent et à affaiblir les forces qui s'y emploient, ils se dépensent, à n'en pas douter, contre la volonté de Dieu et ils agissent contre les intentions de l'Église ; et cela est une tâche à laquelle on ne se livre pas sans danger pour soi-même.

Nous avons cité longuement la belle exhortation de Son Éminence, l'archevêque de Boston : elle contient des conseils si pratiques et si opportuns !

Pour finir, nous aimons à transcrire ici ces autres paroles que nous prenons dans le même document, si riche de déclarations courageuses :

Femmes catholiques qui appartenez à des associations catholiques, souvenez-vous toujours que vous êtes réunies sous la direction de l'Église, pour travailler aux œuvres de l'Église en vous inspirant des principes de l'Église et en vous servant de ses méthodes d'apostolat.

Et si vous retenez bien cela, vous serez avant tout soumises à la discipline catholique, dont vous avez besoin plus encore que les hommes, quoi qu'en disent les idées courantes.

On le voit, c'est le devoir social de la femme catholique que le Cardinal O'Connell a voulu tracer aux femmes de son diocèse.

Mais les leçons qu'il leur dispense s'adressent aussi à toutes celles qui, en s'occupant d'œuvres, s'occupent d'autre chose que d'elles-mêmes.

Dieu fasse que cet enseignement leur soit profitable à toutes... et aussi aux hommes.

AUBERT DU LAC.

L'A. C. J. C. EN CONVENTION

Dimanche le 7 mai, rapporte *l'Action Catholique*, à qui nous empruntons le compte rendu qui va suivre, l'Union Régionale québécoise de l'A. C. J. C. tenait à S.-Sauveur, au sein même de cette autre Jeunesse, celle du Rév. Père Lelièvre, à qui les membres de la Jeunesse Catholique doivent d'avoir été si bien reçus, sa dixième convention qui, certes, ne fut pas la moindre.

Outre une centaine de jeunes gens, ont pris part à cette convention : Mgr Roy, aumônier de l'Union Régionale, le Rév. Père Legault, curé de S.-Sauveur, M. l'abbé M. Fortin assistant-aumônier, le Rév. Père Lelièvre, le R. P. Roy, dominicain, le R. P. Evain de la cure de S.-Sauveur, M. l'abbé Ivanhoe Caron, missionnaire-colonisateur et plusieurs aumôniers des différents cercles de la région : MM. les abbés Camille Roy, Fleury, Dubé, Philémon Cloutier et Roy, du cercle en formation de S.-Charles.

Le Comité Central de Montréal était représenté par M. A. de la Rochelle, et le Comité régional des Trois-Rivières par M. Léonce Beaudry.

M. Amédée Denault représentait l'Action Sociale Catholique, et M. Tanguay, l'Œuvre de Jeunesse de S.-Sauveur.

La journée a commencé à l'église Notre-Dame de Lourdes, où plus de 500 jeunes gens s'étaient réunis.

La messe, dite par le Rév. Père Legault, a eu lieu à 8 heures. La plupart des assistants ont fait la communion.

Avant le sermon, qui a été donné par M. l'abbé Fortin, le R. Père Lelièvre a dit quelques bons mots à l'adresse de l'A. C. J. C., puis, il a fait chanter un nouveau cantique approprié aux membres de la jeunesse catholique, lequel chant a été composé par le Rév. Père. Evain, O. M. I.

M. l'abbé Fortin a pris pour texte de son sermon cette parole : " Éloignez-vous du mal et faites le bien. " Éloignez-vous du mal, c.-à.-d. ne gaspillez pas vos vies comme font tant de jeunes gens qui n'en comprennent pas le sens ; faites le bien c.-à.-d., faites servir vos vies à la gloire de Dieu, vous pénétrant bien de cette parole du Christ qui n'est rien autre chose qu'une invitation à l'apostolat : " Aimez-vous les uns les autres. "

Après la messe, déjeuner à l'Orphelinat et visite aux petits orphelins de la maison.

A 10 heures, première séance d'étude à la salle S.-Pierre, où l'on cause des cercles ruraux. Le président dit d'abord pourquoi la réunion a lieu à S.-Sauveur plutôt qu'ailleurs, et il fait l'éloge de l'Œuvre de Jeunesse, association-sœur de l'A. C. J. C.

Plusieurs représentants de cercles ruraux ont répondu ensuite à certaines questions qui leur avaient été posées dans le but de connaître la meilleure manière d'arriver à fonder des cercles à

la campagne. Les uns sont en faveur des journées régionales ; certains préfèrent la propagande par le livre, la brochure, le tract ; d'autres enfin, voudraient qu'un cercle se fondât presque insensiblement, du besoin que des jeunes gens bien disposés sentent de se grouper pour se perfectionner eux-mêmes afin de pouvoir ensuite travailler au perfectionnement des autres. Il s'ensuit une discussion assez intéressante et l'on se sépare pour le dîner.

La séance de l'après-midi est surtout consacrée aux vues animées. Le cinéma peut être un agent de moralisation, dit-on, mais, tel qu'il se donne aujourd'hui il est plutôt un agent de démoralisation.

Pour mieux se convaincre de cette vérité, certains membres se sont imposé la lourde tâche de faire une enquête très soignée, à Québec. Au nom de ces membres, M. Louis-Philippe Morin a présenté un rapport bourré de statistiques accusatrices.

Il découle de cette enquête que les deux-tiers des vues représentées dans notre ville sont ou immorales ou pour le moins burlesques.

Mgr. Roy a donné la pensée de l'Église sur ce sujet. Le morale chrétienne, dit-il, réproouve complètement le cinéma tel qu'il se donne aujourd'hui, parce qu'il est un tableau de la vie sous un aspect exagéré, quand il n'est pas un agent direct de démoralisation ; parce qu'il est une école de vice et de perversion qui favorise tous les instincts pervers de la nature chez ceux-là mêmes qui auraient le plus besoin d'être excités à de bons sentiments. Ceux que le cinéma arrache à l'Église sont perdus pour toujours.

M. Léo Pelland démontre que le droit criminel réproouve également le cinéma dénoncé par Mgr Roy.

En effet, il punit sévèrement les crimes contre la société, les personnes et la propriété. Or, ce sont surtout ces crimes que l'on représente en vues animées. Quelle école de criminalité !

Ensuite, il est question de l'hygiène, ordinairement mauvaise, dans les salles de vues animées, et de la loi provinciale concernant le cinéma.

Et, finalement, la Convention émet le vœu que la censure des vues soit rendue plus sévère et plus efficace ; que les lois de l'hygiène y soient mieux observées et que le Comité Régional soit autorisé à aviser aux meilleurs moyens à prendre pour réaliser ces vœux.

Le P. Lelièvre adresse la parole, ainsi que MM. de la Rochelle et Beaudry, et Mgr Roy résume le travail de la journée. Il développe la question des cercles ruraux, qu'il considère comme l'une des plus importantes, puis termine par des conseils qui sont religieusement écoutés.

La Convention s'est terminée par un salut du T. S. Sacrement, à Notre-Dame de Lourdes.

LES DÉFUNTS DE LA CROIX NOIRE

On recommande aux prières de tous les associés de la Société diocésaine de Tempérance de la Croix Noire — selon les dispositions de l'article 19 des Règlements :

S.-Alphonse de Thetford—Dame Auguste Métivier, mars 1916.—
Harvey Watts et Dame Trefflé Cliche, avril, 1916.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous. Relié, percaline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste.

Statuts et Règlements de la Société de Tempérance de la Croix Noire, diocèse de Québec: 5 sous l'unité; \$3.00 le cent. Édition anglaise, au même prix.

Catalogue de l'Exposition Antialcoolique du Premier Congrès de Tempérance de Québec: *tirage à part* du catalogue des publications et autres objets relatifs à la lutte antialcoolique dans le monde entier, jusqu'à date. Une forte brochure, grand in-octavo, de 100 pages, très intéressante pour les amis de l'antialcoolisme et tous les bibliophiles. L'unité, 10 sous; à la douzaine, \$1.00; au cent, \$7.00.

Vœux du Congrès.—*Tirage à part* du chapitre essentiel du Compte rendu du Premier Congrès de Tempérance de Québec. Résumé des travaux et revendications du congrès; programme d'action antialcoolique. L'unité, 5 sous; 40 sous la douzaine; au cent, \$3.00.

L'Alcoolisme.—Extrait du troisième volume des *Elementa Philosophiæ Christianæ*, de feu l'abbé S.-A. Lortie, professeur de Théologie, à l'Université Laval de Québec. L'unité, 5 sous; la douz. 40 sous; au cent, \$2.00.

Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

Petite croix noire, émaillée, liserée d'argent, insigne officiel de la Société de Tempérance de la Croix Noire. L'unité, 17 sous; à la douzaine, \$2.00; au cent, \$15.00.

Un Grand Politique Catholique : Carl Lueger, bourgmestre de Vienne, par Libér: une noble carrière offerte en exemple à tous ceux qui veulent « vivre leurs convictions de catholiques », dans la vie publique. Tract des « Lectures sociales populaires »—série à cinq sous,—éditions de l'Action Sociale Catholique: 5 sous l'unité, 40 sous la douzaine, \$3.00 le cent.

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC.— Suite

La lutte antialcoolique et les brasseurs : Réponses victorieuses aux prétentions des brasseurs de la province de Québec en faveur de la bière comme breuvage antialcoolique. Tract des « Lectures sociales populaires » — série à dix sous — éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité, \$1.00 la douzaine, \$6.50 le cent.

L'influence induë : Analyse-critique d'un cas bien étrange de libéralisme doctrinaire en matière de jurisprudence. Tract des « Lectures sociales populaires » série à quinze sous — éditions de l'Action Sociale Catholique : 15 sous l'unité ; \$1.50 la douzaine ; \$10.00 le cent. Par suite de l'offrande d'un généreux donateur, ce dernier tract est maintenant cédé à 5 sous l'exemplaire ; 50 sous la douzaine. Les frais de poste sont à la charge de l'acheteur ; mais le service des colis postaux diminue considérablement ces frais.

Lettre pastorale de Son Éminence le Cardinal Bégin, à l'occasion du 50e anniversaire de son sacerdoce : « testament spirituel » d'un père à ses enfants ; directions et conseils des plus précieux. Tirage spécial avec portrait. Éditions de l'Action Sociale Catholique : 5 sous l'unité ; 50 sous la douzaine ; \$4.00 le cent.

L'Action Sociale Catholique : Statuts et règlements. Prix, 5 sous.

L'Église Catholique au Canada, par le T. R. Père ALEXIS, Capucin. Dernière édition de 1914.—10 sous l'unité, \$1.00 la doz., \$10.00 le cent.

La question juive. — Quelques observations sur la question du meurtre rituel ; Tract à 10 sous des Lectures sociales populaires ; \$1.00 la douzaine.

Prières et Cérémonies d'un Jubilé de Mariage : 10 sous l'unité, \$1.00 la douzaine, franco.

Chez nous, par M. Adjudor Rivard : délicieuse série de douze contes canadiens du terroir : 25 sous l'unité (30 sous, franco, par la poste) ; \$2.00 la doz. et \$15 le cent, frais d'envoi à la charge de l'acquéreur.

ABONNEMENTS

L'Action Catholique. Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Édition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Édition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des Œuvres de l'Action Sociale Catholique : Revue hebdomadaire de doctrine et d'informations religieuses, Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance.

Le Croisé. — Bulletin mensuel d'action sociale catholique, et organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

— Toute commande doit être adressée au Secrétariat des œuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec.